
PROGRAMME DE FORMATION BTS METIERS DE L'ESTHETIQUE, DE LA COSMETIQUE ET DE LA PARFUMERIE

I. L'ECOLE SILVYA TERRADE

L'école Silvy Terrade est un organisme de formation privé certifié qualité sous la norme nationale unique : Qualiopi, selon le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 et le décret n°2019-565 du 6 juin 2019.
CPF et CARIF OREF : cf. devis

II. PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Pour accéder à la formation, il est souhaitable d'être titulaire d'un diplôme ou un titre de niveau IV (BAC général ou professionnel). La rentrée scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre et la sélection se réalise sur entretien individuel

III. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie est une formation diplômante.

Le BTS MECP concerne les secteurs de la cosmétologie et de l'esthétique. Son titulaire possède des compétences lui permettant de se situer en qualité de personnel hautement qualifié dans les domaines de la beauté et spécialisé dans un secteur selon l'option choisie : Formation – Marque, Management ou Cosmétologie. L'intitulé de ce BTS souligne la double dimension de ce diplôme : l'acquisition d'une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation, sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques, que techniques, s'appuie sur une maîtrise certaine des techniques esthétiques. Quelle que soit l'option choisie, le technicien supérieur en Esthétique, Cosmétique et Parfumerie doit être capable de mettre en relation les savoirs acquis dans tous ces domaines au service de différents publics (clients et professionnels).

Cette profession demande un esprit ouvert aux nouvelles technologies en raison de l'évolution permanente des produits, des techniques et de l'apparition de nouveaux équipements.

Le titulaire du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » peut assurer les fonctions suivantes : Expertise et conseil scientifiques et technologiques ; Gestion, management ; Animation, formation.

L'action de ce professionnel s'exerce conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. L'environnement professionnel exige le respect de la législation, des normes, des règles d'éthique et de déontologie. La prise en compte de la politique de développement durable, de la veille technologique et juridique s'impose. Tous les choix et les actions du professionnel s'inscrivent dans le cadre d'une démarche qualité. La gestion de la qualité est à appréhender de la fabrication à la distribution des produits cosmétiques, de la conception à la mise en œuvre de prestations esthétiques.

Les responsabilités du technicien supérieur sont définies selon sa position dans la structure. L'autonomie est pleine et entière dans l'exécution des tâches listées dans le référentiel d'activités professionnelles.

IV. ORGANISATION DE LA FORMATION

Date de début : 05/09/2022

Date de fin : 07/07/2024

Horaires de la formation : 9h-13h et 14h-18H

Validation de l'inscription à la suite d'un entretien et d'un positionnement qui permet de valider avec le candidat les prérequis, les objectifs personnels et professionnels et le statut. Une personnalisation de l'organisation de la formation peut être mise en place grâce à l'élaboration d'un dossier de positionnement qui sera validé ou non par le rectorat.

La formation est accessible pour toute personne titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau IV inscrit au RNCP.

Les étudiants peuvent suivre cette formation sous statut scolaire, formation continue, alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage ou peuvent être accompagné dans le contexte d'une Validation des Acquis de l'Expérience.

La formation est organisée en deux ans : de septembre de l'année N à juin de l'année N+2. Soit : en contrat d'apprentissage : environ 1350 heures ; en contrat de professionnalisation : environ 1100 heures ; en scolaire : environ 1730 heures (hors stage en milieu professionnel). Elle se déroule au sein de de l'école Catherine Sertin, Groupe Silvy Terrade Paris Opéra.

L'action de formation est organisée pour un nombre minimum de 10 stagiaires et un nombre maximum de 30 étudiants par session et classe.

QUALITE DES ENSEIGNANTS

Van Ly Hoang, enseignant référent esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant qu'esthéticienne et formatrice.

Hatem Smaoui, enseignant Biologie Cosmétologie, titulaire Doctorat biologie cellulaire et moléculaire, expériences en que chercheur et formateur.

Alexandre Melissopoulos, enseignant Physique Chimie, titulaire Maîtrise biochimie, expériences en tant que formateur et gérant d'un centre de formation.

Tarek Anouti, enseignant en gestion, expériences en tant que formateur et contrôleur de gestion.

Céline Ferret, enseignant en arts plastiques, expériences en tant que formateur et dessinateur-projeteur.

Jan Hélène, formatrice en communication, titulaire d'un Master en Métier de la Communication et du CELSA, expériences en tant que directrice artistique et responsable communication et marketing.

John Romano, formateur en anglais, titulaire Master d'Arts - Télévision et Film et du CELTA, expériences en tant que Content producer, Media manager, Global SME média et enseignant d'anglais.

Laurence Cuenin, enseignant référent esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que démonstratrice et responsable d'institut.

Gaëlle Benhnia, enseignant esthétique, enseignant des classes Yves Rocher, titulaire BTS MECP, CQP Spa praticien et Licence Pro Vente et commercialisation nationale et internationale des produits de la cosmétique parfumerie, expériences en tant qu'esthéticienne et spa praticienne.

Justine Gosselin, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que Spa Praticienne.

Philippine Ramahérison, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que prothésiste ongulaire, commerciale et formatrice.

Laurie Lavoil, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant qu'animatrice / formatrice et réceptionniste SPA Hôtelier.

Axelle Merceron, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que conseillère de vente et esthéticienne.

V. CONTENU DE LA FORMATION

Intitulé des compétences :

Groupe de compétences communes	CC1 Prestations et services
	CC2 Communication professionnelle
	CC3 Environnement professionnel
Compétences spécifiques	CS1 Management
	CS2 Formation – Marques
	CS3 Cosmétologie

Les compétences communes s'acquièrent en première année. Les compétences spécifiques de l'option choisie s'acquièrent en seconde année. En première année sont dispensés les enseignements de deux langues vivantes étrangères (LVE.A et LVE.B). En seconde année, l'enseignement de LVE.A est poursuivi pour les trois options. La LVE.B se poursuit pour l'option Formation - Marques. Les langues vivantes sont choisies conformément à la liste des langues vivantes définies dans l'arrêté de juillet 2008. Les langues vivantes A et B sont distinctes.

→ Groupe de compétences communes

❖ CC1 Prestations et services : [500h]

CC1.1. Concevoir et mettre en œuvre des prestations (soins et techniques) performantes et innovantes
 CC1.2. Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et des contextes
 CC1.3. Concevoir des conseils experts dans un objectif de vente

❖ CC2 Communication professionnelle : [350h]

CC2.1. Rechercher, collecter et exploiter des ressources relatives à la profession en vue d'une communication stratégique
 CC2.2. Etablir une relation professionnelle auprès de différents interlocuteurs (client, professionnels, partenaires...)

❖ CC3 Environnement professionnel [350h]

CC3.1. Gérer l'environnement de travail
 CC3.2. Assurer la qualité (produits, prestations, services)
 CC3.3. S'inscrire dans les enjeux de la profession, dans un cadre local et international

→ Compétences spécifiques (selon l'option choisie)

❖ CS1 Management [150h]

CS1.1. Gérer l'entreprise

CS1.2. Elaborer des projets entrepreneuriaux (création, reprise, gestion et développement d'entreprise)

CS1.3. Assurer le développement de l'entreprise

❖ CS2 Formation – Marques [150h]

CS2.1. Concevoir, impulser et conduire des actions d'information, d'animation et de négociation dans le respect de l'image et de la culture de l'entreprise

CS2.2. Former aux techniques de soins, aux techniques de vente et d'utilisation de produits, animer des actions

CS2.3. Négocier les ventes de produits, de matériels, d'appareils

VI. FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Au cours des deux années de formation, les étudiants doivent réaliser deux stages d'une durée globale de 11 à 12 semaines, ils peuvent être réalisés comme suit :

- 1ère année : 4 à 5 semaines consécutives de stage situées en fin d'année scolaire
- 2ème année : 7 semaines consécutives de stage situées entre novembre et mars

Les stages doivent placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel. Ils permettent une capitalisation d'expériences professionnelles qui favorisent la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Les stages sont des lieux d'acquisition de savoirs et de compétences. L'implication de l'étudiant, de l'entreprise et de l'équipe pédagogique est garante de la qualité du stage.

Le stage de 1ère année n'est pas nécessairement en lien avec l'option choisie.

Le stage de 2ème année est obligatoirement en lien avec l'option choisie et sert de support à l'épreuve « E6 - soutenance du projet ».

Les stages doivent permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir ses compétences professionnelles en situation réelle de travail et doivent le conduire à :

- Appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel, la réalité du métier dans ses dimensions managériales, partenariales, techniques et relationnelles ;
- Analyser :
 - Les caractéristiques d'une entreprise du secteur et de son environnement dans ses différentes dimensions, culturelles, organisationnelles, internationales...
 - Les services proposés par l'entreprise et contribuer à leur mise en œuvre ;
- Réaliser des activités mobilisant les compétences du référentiel dans un cadre opérationnel.

VII. MOYEN PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

L'école se compose de salles de pratique, d'application technique et de salle de cours théorique. Pour chacune des salles de pratique, un plateau technique est disponible adapté au référentiel du BTS. Le matériel technique et les produits de soins pratique sont compris dans le coût de la formation, pour les cours qui ont lieu à l'école.

La formation se déroule en présentiel mais peut être adapté en cours distanciel ou cours mixte. L'ensemble des enseignants sont autorisés à enseigner par le rectorat.

A prévoir par l'étudiant : Manuels de formation et achats spécifiques pour examen et examens blancs

VIII. EVALUATION ET FORMALISATION

L'année scolaire s'organise en semestre, il y a des évaluations mensuelles et examens blancs prévus durant l'année et des bulletins scolaires sont remis aux étudiants. Puis un examen final est organisé par le rectorat sur la fin de la deuxième année scolaire. Si le candidat bénéficie d'un contrat de professionnalisation, il pourra anticiper certaines épreuves du diplôme en fin de première année.

Les résultats sont publiés sur internet par le rectorat à la suite des examens, le candidat reçoit à son domicile un relevé de note et un diplôme d'état, si la décision finale est positive.

Si le candidat ne valide pas la totalité de ces épreuves et échoue à l'examen final, il peut conserver ses notes pendant une durée de 5 ans (cf. Décret n° 2017-961 du 10 mai 2017).

Règlement d'examen final, selon le référentiel de formation :

Épreuves	Unité	Coeff	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère A	U1	2	Ponctuelle orale	30 min 15 min
E2 Environnement professionnel Commune aux trois options	U2	3	Ponctuelle écrite	3 h
E3 Environnement scientifique et technologique Commune aux trois options	U3	4	Ponctuelle écrite	4 h
E4 Épreuve professionnelle		(10)	Ponctuelle Pratique	6 h
Sous épreuve : Techniques professionnelles Commune aux trois options	U41	6	Ponctuelle Pratique	3 h
Sous épreuve : Mise en œuvre opérationnelle Spécifique de chaque option	U42	4	Ponctuelle Pratique	3 h
E5 Conseil et expertise scientifiques et technologiques Spécifique de chaque option	U5	4	Ponctuelle Écrite	4 h
E6 Soutenance du projet Commune aux options management et cosmétologie ; spécifique de l'option formation - marques	U6	5	Ponctuelle Orale	40 min
Épreuve facultative Langue vivante : LVE.B	UF1		Orale	20 min